

Un module d'e-Learning pour mieux gérer la diversité

Pas toujours facile de gérer la diversité dans ses pratiques de RH. Pourtant, un management de la diversité optimal peut constituer un moteur de performance indiscutable. Alors si vous êtes dirigeant d'une petite entreprise et confronté à cet enjeu, ce module d'e-Learning conçu par l'Association Française des Managers de la Diversité est fait pour vous !

<http://www.afmd.fr/e-learning/>



Covoiturage domicile-travail en berne ? Pensez à l'appli Wayz-Up !

Les covoiturages de loisirs et des trajets en week-end ont le vent en poupe. Pourtant, le covoiturage domicile-travail a du mal à décoller. L'application lancée par Wayz-Up et développée par téléphones mobiles est peut être la solution pratique et adaptée pour relancer la mobilité durable auprès de vos collaborateurs.

www.wayz-up.com

Se tourner vers l'économie de fonctionnalité avec la méthode NOVUS

Se tourner vers un modèle économique durable qui optimise la création de la valeur et améliore la satisfaction client tout en préservant l'environnement ? C'est possible. L'institut INSPIRE en partenariat avec la région PACA vous propose la méthode NOVUS pour vous initier et vous aider à orienter la production de vos biens et services vers la vente de leur usage. Que vous soyez une PME, TPE, une collectivité ou une grande entreprise, consultez ce guide et parcourez cet outil libre de droit vous donnera. Les retours d'expériences d'entreprises ayant pris le virage vous donneront à vous aussi l'envie d'innover grâce au potentiel de l'économie de fonctionnalité !

www.methode-novus.net



Une actualité de la RSE chargée... pour ne pas oublier d'agir

Conférence environnementale, 5^{ème} rapport du GIEC, création de la plateforme de la RSE par le MEDDE, Assises Nationales du Développement Durable.... L'actualité pourra paraître pesante et crée un climat de pression aux yeux de beaucoup. Outre la devanture médiatique, ces événements constituent pourtant un levier pour une meilleure appropriation des enjeux liés à la transition nécessaire pour concevoir l'entreprise performante et responsable de demain. De quoi s'y arrêter un instant... Décryptage.

La Conférence environnementale d'abord, quels apports ? Outre les 5 chantiers qui ont occupé acteurs privés et publics, c'est l'économie circulaire qui a été portée en vedette. L'opportunité pour le prolongement de la durée de vie des biens, les démarches d'éco-conception ou encore les échanges de flux entre entreprises a été reconnue par le panel d'acteurs réunis. Pourtant, le contexte économique tendu et la reconnaissance nécessaire des spécificités de chaque filière ont révélé le besoin d'une mise en œuvre adaptée aux réalités différentes de chaque organisation. En bref, une invitation à aborder le sujet au sein de vos fédérations professionnelles, réseaux d'entreprises ou groupements d'experts, car une mobilisation collective facilite la création de valeur basée sur des échanges mutuels et fructueux.

Et le rapport du GIEC ? Vous devez avoir entendu ce refrain bien connu. En résumé, une certitude accrue de l'influence humaine sur le changement climatique, et cette date de 2015 soulignée comme la date butoir pour trouver un nouvel accord et lancer un Kyoto 2, et apporter des solutions afin d'éviter la grande catastrophe. Le lancement de la contribution Climat-Energie en 2014 ou encore l'écotaxe poids lourds nous rappellent aussi que cette grand messe scientifique a aussi des implications dans la vie citoyenne et de l'entreprise...

Alors prévenir pour mieux agir ou attendre pour mieux pàtir ?

Ces événements ont ravivé des concepts nouveaux et anciens : économie circulaire, économie de fonctionnalité.... l'économie circulaire était le concept en vogue, l'éco-conception la révolution industrielle de demain.... De beaucoup ont pu dire que ces concepts battait du revers le développement durable. Assez de jeux sur les mots : gardons à l'esprit que ces termes recouvrent des pratiques différentes qui relèvent d'un même ensemble de mesures organisationnelles, techniques ou stratégiques pour répondre aux même enjeu global, et que la contribution des entreprises relève de leur Responsabilité Sociétale. Et vous, vous vous y mettez quand ?

Projet de Loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Adopté par le Sénat et en 1^{ère} lecture au Parlement, ce projet de Loi éclairera sur les futures dispositions appliquées aux entreprises. Divisé en 5 titres, il aborde notamment les dispositifs de soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle et personnelle, la lutte contre la précarité, les mesures contre les violences et les atteintes à la dignité, et la mise en œuvre de l'objectif constitutionnel de parité.

www.senat.fr

 **Bonnes pratiques****Sodexo agit en faveur de la réinsertion**

Avec son dispositif Exponis, Sodexo favorise la réinsertion des détenus en fin de peine en lien avec l'Administration Pénitentiaire. Depuis 25 ans, Sodexo a assuré des missions de prospection, de mise en relation pu qui ont bénéficié à 545 détenus en leur facilitant le retour à une vie sociale et professionnelle. Sa contribution exemplaire a d'ailleurs été saluée par le Prix de l'innovation RSE 2013.

http://fr.sodexo.com/frfr/media/communiques-presse/prix_innovation_RSE_2013.aspx

 **Carton Rouge à ...****Ryanair pour atteinte au droit français**

Afin de réduire ses coûts d'exploitation et de main d'œuvre, la compagnie aérienne à bas coût Ryanair s'est mis en porte à faux de la législation française en payant les cotisations sociales de ses employés selon la réglementation irlandaise, et non française! Un oubli des règles de bonnes pratiques des affaires pour lequel Ryanair va laisser quelques plumes : 200 000 euros d'amende et 9 millions d'euros de dommages.

www.lemonde.fr

 **Agenda**

5 et 6 novembre - 3^e Parlement des Entrepreneurs d'avenir, à Paris.

<http://www.entrepreneursdavenir.com/pea/page/-/code/parlement.2013.presentation>

25 et 26 novembre - 7^e Assises nationales du développement durable : « Le développement durable, levier de sortie de crises ? » à Marseille.

<http://andd2013.regionpaca.fr>

Yann Orpin, co-fondateur et co-gérant de *Cleaning bio*, entreprise de nettoyage écologique, basée à Loos (59).

Engagé dans une démarche ISO 26 000 et labellisé Lucie, comment Cleaning Bio a mis le cap vers la RSE ?

Très tôt dans le lancement de [Cleaning Bio](#), nous voulions éviter une baisse de la qualité du travail et un décrochage parmi nos employés. Nous avons fait le constat que certaines personnes ne pouvaient travailler à cause de leurs problèmes personnels et que d'autres cumulaient des situations délicates. Nous avons alors investigué ces causes : problèmes liés au transport, à l'accès à des logements de qualité dans des situations familiales compliquées, et enfin précarité financière et instabilité bancaire. Nous avons ensuite décidé d'aider directement nos employés dans leurs problèmes du quotidien pour optimiser leur employabilité et leur potentiel.

Quel est l'élément clé de votre démarche de responsabilité sociale ?

Donner la clé au salarié, afin qu'ils aient envie d'ouvrir la porte. Il s'agit de les responsabiliser en les impliquant au même titre que le dirigeant au sein du processus décisionnel, car je pense que le DD est l'affaire de tous. Nous leur donnons les moyens de réaliser leurs projets en réinvestissant une partie de la rentabilité opérationnelle. La mise en place d'une cuve pour récupérer l'eau de pluie en est un exemple. On les invite aussi à prendre à bras le corps la question de la performance en leur offrant la possibilité d'élaborer et de piloter seuls un ou deux indicateurs. Enfin parmi [nos nombreux engagements](#), axer le recrutement autour de la réinsertion des personnes en difficulté et de la diversité est un élément au cœur de notre politique.

Quels sont d'après vous les facteurs clés pour une entreprise responsable et performante ?

Au niveau stratégique, il est essentiel de mener une profonde réflexion autour de la définition d'une, voire deux ou trois valeurs de l'entreprise. Il s'agit de trouver le dénominateur commun à la ligne de conduite de l'entreprise et lui permettre de trouver son équilibre. Ensuite, déterminer une stratégie à 10 ans me semble essentiel. En effet, une vision de moyen terme permet de maintenir un cap à tenir en cas de crise passagère, d'échec ou de reprise d'entreprise.

Quelles sont vos perspectives d'évolution, vos aspirations ?

L'entreprise compte 200 salariés à Lille, et 25 à Montpellier. Une autre branche va s'ouvrir à Dijon d'ici 2014. Notre intérêt est de dupliquer notre modèle d'entreprise basé sur la réinsertion sous des statuts juridiques différents et sur des territoires qui en montrent le besoin. Ma mission est aussi de changer le paradigme autour de l'entrepreneuriat, selon lequel il existerait un seul type d'entrepreneuriat vertueux, celui coopératif. Peu importe le statut, c'est le partage de valeurs et de sens commun qui compte.

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>